

# GROISY

HAUTE-SAVOIE



# Sommaire

## Dossier ..... p3

Des élus à vos côtés

## Intercommunalité ..... p10

Groisy au sein du Grand Annecy

## Finances ..... p12

Budget 2026 : investir pour l'avenir tout en préservant l'équilibre financier

## Travaux ..... p14

Le point sur les travaux en cours et à venir

## Environnement ..... p16

Journée Nettoyons Groisy : 500 kg de déchets ramassés

## Action sociale ..... p18

Le CCAS : au cœur de la solidarité communale

## Urbanisme ..... p19

Bail Réel et Solidaire

## Enfance - Jeunesse ..... p20

Une année scolaire 2026-2027 riche en nouveautés

## Enseignement ..... p22

Campus de Groisy

## Vie associative ..... p23

## Culture ..... p26

## Au fil de l'actu ..... p28

## Vie locale ..... p32

## Agenda ..... p36

# Dossier

## Des élus à vos côtés

***Le 15 mars dernier, vous avez choisi de faire confiance à l'équipe de Christophe SIBILLE pour guider l'avenir de GROISY au cours des six ou sept prochaines années. L'ensemble des élus municipaux vous en est reconnaissant. Conscients de l'honneur qui leur est fait, ils s'engagent à exercer leur mission pleinement.***



Le 15 mars, lors du premier conseil municipal, Michel CARTIGNY, doyen de l'assemblée, remet l'écharpe de maire à Christophe SIBILLE.



# Édito

*Chères Groisiliennes, chers Groisiliens*

*C'est avec une immense fierté et une profonde gratitude que je m'adresse à vous pour la première fois dans ce bulletin municipal en tant que maire de notre commune.*

Le 15 mars dernier, vous m'avez accordé votre confiance pour conduire les destinées de notre belle commune durant les six ou sept prochaines années, et je vous en remercie du fond du cœur. C'est un honneur que je mesure pleinement, et je m'engage à être à la hauteur de cette responsabilité avec dévouement et humilité.

Avec mon équipe municipale, que vous allez découvrir dans ce bulletin, nous sommes déterminés à servir l'intérêt de tous les Groisiliens. Je suis particulièrement fier de ces femmes et de ces hommes, venus de tous les coins de notre commune, qui ont déjà retroussé leurs manches dès la mise en place du conseil municipal le 21 mars dernier. Dynamisme, sérieux, convivialité et sérénité sont les maîtres mots qui caractérisent notre façon de travailler ensemble.

Vous tenez entre les mains un bulletin municipal renouvelé, plus aéré et fluide dans sa mise en page, à l'image de l'élan que nous souhaitons insuffler à notre commune. Vous y retrouverez toujours les informations essentielles à la vie de Groisy, présentées de façon claire et accessible.

La première action de ce mandat est déjà réalisée, puisque notre nouveau site internet est opérationnel ([www.groisy.fr](http://www.groisy.fr)). Ce site refondu est plus simple, plus fonctionnel, mais aussi plus vivant, et je vous invite à le découvrir dès que possible.

Ce second semestre sera placé sous le signe de la continuité et de l'action afin de poursuivre, dans un premier temps, deux projets structurants hérités de la précédente mandature :

- La réhabilitation de l'école maternelle, avec des travaux importants qui vont démarrer en juillet pour s'achever à la rentrée 2027. Comme tous travaux d'envergure, ce chantier va engendrer des désagréments (stationnement, nuisances sonores...). Je compte sur votre compréhension et votre bienveillance envers nos agents communaux et nos services techniques, qui vont mettre tout en œuvre pour limiter ces désagréments afin que cette période se passe au mieux. À chacun d'entre nous de faire preuve de tolérance.
- La réhabilitation, avec le Syndicat des Usses et notre commission Environnement, de l'étang de Mercanton, projet qui tient à cœur à nombre d'entre nous et qui se poursuit avec toute l'attention qu'il mérite.

Notre équipe va s'atteler à la mise en œuvre de notre programme de campagne, avec des chantiers prioritaires autour de l'aménagement du centre-bourg, en concertation avec vous, mais également du projet sportif et de l'environnement, tout en maintenant une rigueur budgétaire indispensable dans le contexte actuel, sans oublier la sécurité des routes !

Tous ces chantiers, nous les mènerons AVEC VOUS ! Des groupes de travail accueillent déjà des habitants volontaires. N'hésitez pas à participer : ensemble, on ira beaucoup plus loin !

Les vacances approchent, il est temps de vous reposer et de profiter de vos familles. Je vous souhaite à tous un bel été. Prenez soin de vous.

*Christophe SIBILLE*  
Maire



## Béatrice VALLEJO

1<sup>ère</sup> Maire adjointe  
aux Finances et aux  
Ressources Humaines

Retraitée

66 ans

2<sup>ème</sup> mandat municipal en tant que  
maire adjointe.

### Quelles sont les motivations personnelles de votre engagement municipal ?

► Adjointe depuis 6 ans, j'ai mis toute mon énergie au service de l'Action Sociale. Ce mandat a été celui de la proximité : être à votre écoute, accompagner les plus fragiles et renforcer les liens entre toutes les générations de notre commune. Mon ambition, en m'engageant comme première adjointe est de mettre ma connaissance des dossiers au service d'une vision globale pour la commune. Pourquoi je repars ? Je crois en la force du collectif. Je rejoins cette équipe avec la volonté d'être le trait d'union entre l'expérience des élus sortants et l'élan des nouveaux candidats. Ensemble, nous formons une équipe soudée, prête à agir dès le premier jour pour un cadre de vie préservé et un avenir solidaire.

### Quelles vont être les grandes lignes du programme municipal en matière de finances et de ressources humaines ?

- Maîtrise des Finances Publiques.
  - Maintien de la stabilité fiscale et gestion budgétaire rigoureuse.
  - Accompagnement des commissions communales dans le financement de leurs projets.
  - Investissement massif sans s'endetter.
  - Optimisation de la recherche de subventions pour financer nos projets sans alourdir la dette communale.
- Ressources Humaines
  - Être présente dans les missions des agents communaux en fonction de leurs besoins.

Composition de la commission : Nathalie BONNIN et Marie-Cécile HUO.

### Quelles sont les motivations personnelles de votre engagement municipal ?

► Mon engagement est nourri par la volonté de répondre aux enjeux démographiques que connaît Groisy tout en participant à l'aménagement d'un cœur de village agréable et vivant pour les habitants.

En tant que père de famille, il me tient particulièrement à cœur de préserver les atouts de notre commune pour les générations futures, tout en contribuant concrètement à son évolution et à l'amélioration du cadre de vie au quotidien.

### Quelles vont être les grandes lignes du programme municipal en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ?

► En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, notre action s'inscrit dans une volonté claire : accompagner le développement de Groisy avec équilibre, cohérence et respect de son identité. L'aménagement du centre-bourg constituera un axe majeur afin de renforcer son attractivité, d'améliorer la qualité des espaces de vie et d'imaginer un cœur de village dynamique et agréable pour les habitants.

La commune devra également poursuivre ses efforts en matière de logement afin de répondre aux besoins des familles et des jeunes ménages, tout en réduisant progressivement son déficit en logements sociaux pour satisfaire aux obligations réglementaires et maîtriser son avenir.

Le maintien et le renforcement des commerces de proximité participeront pleinement à cette dynamique de centralité et de services du quotidien. Enfin, nous resterons particulièrement vigilants à la préservation des espaces agricoles, indispensables à l'identité rurale de Groisy, à son paysage et à son équilibre territorial.

Membres de la commission Yoann CUINET, Franck LEROY, Franck COLLOMB, Jean-Yves RAPHIN, Samuel DURET.



## Yoann CUINET

Maire adjoint à  
l'urbanisme et de  
l'aménagement du  
territoire

Directeur du développe-  
ment immobilier

37 ans

Premier mandat municipal



### **Nathalie CHAPPET**

Maire adjointe à la vie associative et à l'événementiel

*Opératrice au service  
Téléalarme au Conseil  
Départemental.*

56 ans

*Deuxième mandat municipal.*

### **Quelles sont les motivations personnelles de votre engagement municipal ?**

► Élu(e) à la commission Vie Associative, je souhaite mettre mon énergie et l'expérience acquise lors du précédent mandat au service des habitants de Groisy. Installée à Groisy depuis 2010, je me suis investie dans la vie locale à travers l'association de la cantine, l'APE et l'AFR. J'y ai notamment mis en place l'activité cirque pour les enfants et coordonné la danse moderne en lien avec le professeur, les parents et la mairie. Ces engagements m'ont permis de créer des liens solides avec les habitants et les partenaires. Ce qui m'anime avant tout, c'est le contact humain, l'écoute et le plaisir de rassembler.

### **Quelles vont être les grandes lignes du programme municipal en matière de vie associative et d'événementiel ?**

► Les associations sont une richesse essentielle pour Groisy : sans elles, son dynamisme s'essouffle. Avec 54 structures animées par des bénévoles engagés, elles proposent des activités à tous et méritent notre reconnaissance.

Notre rôle est d'être un relais accessible et efficace, à l'écoute de leurs besoins, dans un esprit de cohésion et de responsabilité.

Nous voulons encourager les moments de rassemblement en proposant, en complément des événements existants, de nouvelles animations conviviales, et en dynamisant le marché du mardi matin.

L'objectif est que chaque Groisilien se sente bien dans sa commune, fier de son cadre de vie, et trouve des moments de partage et de culture. Les événements habituels seront maintenus, en associant davantage les structures locales.

Enfin, il est essentiel de valoriser nos associations, comme le club de Marche en Fillière, qui fête ses 20 ans cette année.

**Composition de la commission : Nathalie CHAPPET, Caroline LAMOUILLE, Nathalie GAVEL, Tarek MAJRI et Robert LAURAIN.**

### **Quelles sont les motivations personnelles de votre engagement municipal ?**

► Installé depuis bientôt 10 ans, j'ai vu la commune évoluer et grandir. Aujourd'hui, à travers mes enfants de 4 et 7 ans, je souhaite contribuer à construire un Groisy où il fera toujours bon vivre, durablement. S'engager, c'est prendre part concrètement à un projet collectif, utile et tourné vers l'avenir. Groisy se construit ensemble, et je souhaite y apporter ma pierre.

### **Quelles vont être les grandes lignes du programme municipal en matière d'équipements, bâtiments, voiries, réseaux ?**

► Les actions seront guidées par une priorité claire : améliorer la sécurité, moderniser les équipements et anticiper les enjeux énergétiques.

Un premier axe fort concerne la sécurisation des abords du collège, avec la création d'un rond-point permettant de fluidifier la circulation et de réduire les risques pour les usagers, notamment aux heures d'entrée et de sortie.

Nous poursuivrons également la réhabilitation de l'école maternelle à travers une rénovation énergétique globale. L'objectif est d'améliorer le confort des enfants et du personnel, tout en réduisant durablement les consommations et les charges de fonctionnement.

Enfin, nous travaillerons à l'optimisation des infrastructures existantes (voiries, réseaux, équipements), en privilégiant des solutions fiables, pérennes et adaptées aux besoins de la commune, dans le respect des équilibres budgétaires.

**Composition de la commission : Matthew FOURNET, Franck LEROY, Boris CHARLIER, Marie-Pierre ROSE AMLEHN, Jean Yves RAPHIN, Caroline LAMOUILLE et Samuel DURET.**



### **Matthew FOURNET**

Maire adjoint aux travaux

*Contractant général*

38 ans

*Premier mandat municipal*



## Virginie FOURNIER-LANGLAIS

Maire adjointe à l'action sociale

ASEM-commerciale

51 ans

Premier mandat municipal.

### Quelles sont les motivations personnelles de votre engagement municipal ?

► Mes motivations sont avant tout humaines : l'envie d'être utile, de m'investir concrètement pour ma commune et de contribuer au bien-être de ses habitants. Je souhaite poursuivre les actions existantes en gardant nos aînés au cœur de nos préoccupations, tout en redonnant une place aux adolescents afin qu'ils trouvent leur place dans la vie locale.

### Quelles vont être les grandes lignes du programme municipal en matière d'action sociale ?

► En matière de communication et d'animation locale, je souhaite m'inscrire dans la continuité des actions déjà portées par la commune et le CCAS, telles que le repas des aînés, Groisy en Jeux ou encore Groisy en Rose. Ces temps forts participent pleinement au dynamisme de notre commune et au lien entre les habitants.

Je souhaite poursuivre cette dynamique en soutenant les initiatives qui favorisent la convivialité, les échanges et la solidarité au sein de notre village.

Mon objectif est de contribuer à une vie communale vivante, fédératrice et accessible à tous, dans le respect de ce qui a déjà été construit.

**Composition de la commission : Virginie FOURNIER-LANGLAIS, Laurie BERTHOD, Nathalie CHAPPET, Anaïs DURET, Michel CARTIGNY, Fabienne ALTER et Caroline LAMOUILLE.**

### Quelles sont les motivations personnelles de votre engagement municipal ?

► Groisilien depuis 13 ans, je me suis engagé dès mon arrivée dans l'APE de l'école de Groisy, que j'ai présidée trois ans. Cette expérience m'a beaucoup appris. En 2020, j'ai rejoint l'équipe d'Henri Chaumontet comme conseiller municipal, puis adjoint à la culture et communication. M'engager pour les autres, sans attente personnelle, écouter et agir pour améliorer le quotidien des habitants, est ma principale motivation.

### Quelles vont être les grandes lignes du programme municipal en matière de culture et de communication ?

► Pour cette mandature, nous souhaitons renforcer la place de la culture autour de la bibliothèque de Groisy, un lieu dynamique porté par des bénévoles engagés, en lien avec l'agent municipal. Nous voulons renouveler des initiatives comme le concours photo, et poursuivre ces animations.

Côté communication, le nouveau site internet, plus clair et moderne, permet désormais de trouver une information en trois clics maximum. Il doit être enrichi régulièrement, notamment pour mieux valoriser les acteurs locaux, encore trop peu visibles. Le bulletin municipal adopte également un nouveau style. Nous prévoyons aussi d'actualiser les panneaux d'affichage, de promouvoir l'application citoyenne CityAll et d'améliorer la diffusion des informations réglementaires.

Par la communication, nous souhaitons également soutenir les associations locales et honorer les anciens combattants à travers les commémorations. Nous envisageons des forums pour faire connaître agriculteurs, artisans, commerçants et entreprises locales. Enfin, nous voulons redynamiser le marché du mardi matin, aujourd'hui peu fréquenté, en repensant son organisation. Une nouvelle page s'ouvre ainsi pour mieux informer et valoriser notre commune.

**Composition de la commission : Gérard DUGAVE, Marie-Cécile HUO, Stéphane DEROBERT et Jean-Marc LOMBARD.**



## Gérard DUGAVE

Maire adjoint à la culture et à la communication  
Vérificateur polyvalent.

49 ans

Deuxième mandat municipal



### **Marie-Cécile HUO**

Maire adjointe à  
l'environnement

*Consultante en stratégie  
et management*

**42 ans**

*Premier mandat municipal.*

### **Quelles sont les motivations personnelles de votre engagement municipal ?**

► A Groisy, nous bénéficions d'un environnement et d'une qualité de vie privilégiés mais fragiles : sensible aux enjeux de changement climatique, je voulais m'engager concrètement et agir à mon niveau pour construire un avenir souhaitable à nos enfants, tout en prenant soin de l'héritage de nos aînés, de notre patrimoine et de la biodiversité locale. Ça faisait donc sens de mettre mes compétences et mon énergie au service du « Bien Vivre Ensemble » – et c'est une belle aventure humaine !

### **Quelles vont être les grandes lignes du programme municipal en matière d'environnement ?**

► L'environnement est un sujet transversal : nous fonctionnerons en étroite collaboration avec l'ensemble des commissions, les habitants et les acteurs du territoire. Nous travaillerons d'abord à pérenniser les actions déjà engagées sur le précédent mandat : l'ilôt de biodiversité dans le bois des Pesses, la journée de ramassage des déchets, les animations autour des ruchers municipaux, le projet de restauration de l'étang de Mercanton, la Gratiféria.

Notre programme s'articule autour de 4 axes principaux :

- Aménager Groisy pour bien vivre demain, avec le développement paysager et d'équipements durables
- Mettre en valeur les ressources de Groisy, qu'il s'agisse de la biodiversité, des paysages, de la production locale de nos agriculteurs ou des initiatives des habitants
- Mobiliser tous les habitants autour de la transition écologique avec l'organisation et l'animation d'événements dédiés à l'environnement, car l'écologie est l'affaire de tous et c'est ensemble que se construit l'avenir de Groisy
- Animer le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, nous nous devons de développer des synergies fertiles pour construire demain.

**Composition de la commission : Marie-Cécile HUO, Fabienne ALTER, Michel CARTIGNY, Nathalie ERAZMUS, Robert LAURAIN et Marie-Pierre ROSE-AMLEHN.**

### **Quelles sont les motivations personnelles de votre engagement municipal ?**

► A l'aube de ma retraite professionnelle, m'engager pour les six prochaines années au service de Groisy m'a semblé être le meilleur moment pour rendre à ma commune ce qu'elle m'a apporté depuis tant d'années.

### **Quelles vont être les grandes lignes du programme municipal en matière d'enfance, de jeunesse et du CMJ ?**

► Pour une commune, préparer l'avenir, c'est d'abord accompagner et donner les moyens aux enfants d'apprendre, de se divertir, de grandir là où ils vivent. Dans cet esprit, ce n'est donc pas un hasard si la crèche parentale des Groisy Loups bénéficie d'un soutien financier solide de la mairie.

Ce n'est pas un hasard non plus, si les travaux en cours les plus importants sont consacrés à la rénovation énergétique de l'école maternelle.

Un nouveau mandat s'ouvre et la commission enfance jeunesse est mobilisée pour que notre jeunesse puisse continuer à bien vivre ensemble à Groisy. Durant les temps scolaires en organisant l'accueil des enfants avant ou après l'école, mais aussi pendant les vacances en proposant des activités multiples et variées au sein du centre de loisirs.

La commission aura aussi à cœur de pérenniser le mode de gestion municipal du restaurant scolaire et de rechercher le meilleur pour nos enfants en favorisant des plats à base de produits locaux et de saison.

Sans oublier le Conseil Municipal des Jeunes, très investi auprès de ses aînés élus, et que nous devons renouveler dans une année.

**Composition de la commission : Jean-Marc LOMBARD, Laurie BERTHOD, Célia DÉRONZIER, Matthew FOURNET et Caroline LAMOUILLE.**



### **Jean-Marc LOMBARD**

Maire adjoint Enfance  
Jeunesse

*Chargé de  
communication*

**62 ans**

*Premier mandat municipal*



### De gauche à droite premier plan :

Virginie FOURNIER-LANGLAIS, Gérard DUGAVE, Nathalie CHAPPET, Jean-Marc LOMBARD, Béatrice VALLÉJO, Christophe SIBILLE, Matthew FOURNET, Marie-Cécile HUO et Yoann CUINET

### De gauche à droite second plan :

Célia DÉRONZIER, Franck COLLOMB, Nathalie GAVEL, Tarek MAJRI, Robert LAURAIN, Franck LEROY, Samuel DURET, Anaïs DURET, Laurie BERTHOD, Nathalie ERAZMUS, Jean-Yves RAPHIN, Nathalie BONNIN, Marie-Pierre ROSE-AMLEHN, Fabienne ALTER, Michel CARTIGNY et Stéphane DÉROBERT

## Délégués élus de Groisy dans les différentes instances intercommunales

**Correspondant défense :** Michel CARTIGNY

**SIESS :** Matthew FOURNET, Marie-Pierre ROSE

**SYANE :** Franck COLLOMB, Stéphane DÉROBERT

### GRAND ANNECY

> **Infrastructure & mobilité :** Jean-Marc LOMBARD, Célia DÉRONZIER

> **Aménagement du territoire & Habitat & Agriculture & Gens du voyage :** Franck LEROY, Yoann CUINET, Franck COLLOMB, Christophe SIBILLE

> **Appui aux communes rurales :** Jean-Yves RAPHIN

> **Conseil d'administration du CIAS :** BÉATRICE VALLEJO

> **Solidarité Autonomie :** Béatrice VALLEJO

> **Finances & administration générale :** Nathalie BONNIN

> **Economie & Enseignement supérieur :** Marie-Pierre ROSE -AMLEHN

> **Eau, déchets & transitions :** Marie-Cécile HUO

**Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier CHANGE :** Béatrice VALLEJO

**SCOT :** Christophe SIBILLE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPF :** Béatrice VALLEJO

**SILA :** Christophe SIBILLE

**SYR' USSES :** Christophe SIBILLE

**SYNDICAT MIXTE DU FUTUR ABATTOIR :** Béatrice VALLEJO (suppl.)

**EHPAD SALÈVE-GLIÈRES :** Béatrice VALLEJO (VP)

# Groisy au sein du Grand Annecy

## Notre commune à voix au chapitre !



Depuis son intégration au Grand Annecy en 2017, la commune de Groisy évolue dans un cadre intercommunal où de nombreuses décisions structurantes se prennent à une échelle élargie. Aménagement du territoire, gestion de l'eau, action sociale : autant de compétences désormais partagées qui influencent directement le quotidien des habitants. Pour évoquer ces enjeux et leurs répercussions à l'échelle communale, entretien avec le maire de Groisy, Christophe Sibille.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Groisy a rejoint l'Agglomération du Grand Annecy. Qu'est-ce que cela a changé concrètement ?**

*Depuis cette date, Groisy fait partie d'une structure de 34 communes et plus de 220 000 habitants. Ce rapprochement intercommunal a entraîné le transfert de nombreuses compétences autrefois exercées par notre commune. Aujourd'hui, des sujets aussi essentiels que l'aménagement du territoire, l'habitat, la distribution de l'eau potable ou encore l'action sociale relèvent de décisions prises à l'échelle de l'agglomération.*

**Dans ce contexte, quel est votre rôle ?**

*Face à ces enjeux, être représenté et actif dans les instances du Grand Annecy n'est pas une option : c'est une nécessité. Mon rôle est de défendre les intérêts de Groisy et de ses habitants là où les décisions se prennent.*

**L'aménagement du territoire**

**Vous êtes impliqué dans la planification du territoire. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

*En tant que maire, je sié debate au sein de la commission du SCoT, le Schéma de Cohérence Territoriale. C'est l'outil de planification stratégique qui dessine le visage de notre territoire pour les 10 à 20 prochaines années. Il définit les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, de développement commercial et d'environnement.*

**Quel est l'enjeu pour Groisy ?**

*Être présent dans cette commission, c'est m'assurer que Groisy ne subit pas les décisions prises ailleurs, mais qu'elle les influence. C'est porter votre voix sur des questions très concrètes : où construire ou ne pas construire, comment se déplacer, comment préserver nos espaces naturels et agricoles. Cela demande une vigilance de chaque instant.*

**Les milieux naturels**

**Groisy possède également un patrimoine naturel important...**

*Absolument. Notre commune est traversée par des cours d'eau précieux : les Usses et la Fillière, ainsi que l'étang de Mercanton, qui est un véritable poumon naturel. Leur gestion est assurée par le Syr'Usses.*





## Les 34 communes du Grand Anancy

### Quelle est votre action dans ce domaine ?

En représentant Groisy, je veille à ce que les actions de restauration, d'entretien et de valorisation tiennent compte des spécificités de notre territoire. L'étang de Mercanton, en particulier, mérite une attention soutenue pour garantir sa préservation et la qualité de son environnement, au bénéfice de tous les Groisiliens.

### L'assainissement

#### L'assainissement est aussi un sujet important...

Oui, c'est un sujet du quotidien. La gestion de l'assainissement collectif relève du SILA, le Syndicat Intercommunal du Lac d'Anancy. Il pilote les

enjeux liés au traitement des eaux usées.

### Concrètement, que défendez-vous ?

Je m'engage à porter auprès de cette instance les problématiques rencontrées par nos administrés : le réseau existant, sa capacité, son évolution future. Ce ne sont pas des sujets techniques abstraits : ils touchent directement à la qualité de notre environnement et à la vie quotidienne de chacun.

### L'action sociale

#### Parlons maintenant de l'action sociale...

Notre commune abrite un EHPAD dont nous sommes particulièrement fiers. Dans ce domaine, c'est ma première adjointe, Béatrice Vallejo, qui représentera Groisy.

### Quel sera son rôle ?

Elle siègera au sein de la commission CHANGE du Grand Anancy ainsi qu'au CIAS. Elle participera également au conseil d'administration de l'EHPAD Glières Salève. Sa présence garantit que les besoins de nos aînés et de leurs familles seront entendus et défendus au bon niveau de décision.

### Conclusion

#### Un dernier mot pour les habitants ?

Ces représentations ne sont pas des formalités administratives. Elles sont au cœur de notre engagement d'élus : être là où se prennent les décisions qui concernent votre vie, et s'assurer que Groisy dispose d'une voix forte, constructive et écoutée.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des travaux menés dans ces instances, car la transparence envers vous, habitants de Groisy, est au fondement de notre action.



# Finances

Le budget 2026 de Groisy : investir pour l'avenir tout en préservant l'équilibre financier

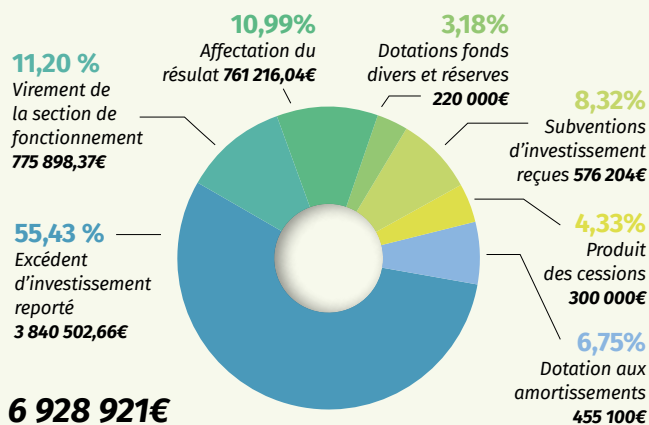
Le Budget Primitif 2026 de la Commune de Groisy, adopté par le Conseil municipal le 2 mars 2026, s'inscrit dans la continuité des orientations définies lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 9 février. Il traduit la volonté de poursuivre les investissements nécessaires au développement de la commune tout en maintenant une gestion rigoureuse des finances.

Le budget global s'élève à 12,06 M€, dont 5,13 M€ en fonctionnement et 6,93 M€ en investissement. Parmi les principaux projets figurent le lancement des travaux de réhabilitation de l'école maternelle, la poursuite des aménagements de voirie, les interventions sur les réseaux, ainsi que divers travaux dans les bâtiments communaux.

Les investissements seront financés sans recours à un nouvel emprunt, grâce à l'autofinancement, aux subventions obtenues et à la cession d'un bien communal. Afin de faire face à l'augmentation des charges de fonctionnement, notamment liées à la municipalisation du service périscolaire et extrascolaire, une hausse modérée des taux de fiscalité locale a été votée.

## SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE GROISY

### RECETTES PREVISIONNELLES 2026



Correspond au résultat de clôture de la section d'investissement n-1. Ce résultat positif est reporté et affecté en recettes de la section d'investissement du budget n pour financer les dépenses d'investissement.

Ce virement permet d'équilibrer les dépenses d'investissement en recettes pour financer les différentes opérations d'équipement prévues au budget.

L'affectation d'une partie du résultat positif de la section de fonctionnement en recettes d'investissement permet de financer les dépenses d'investissement.

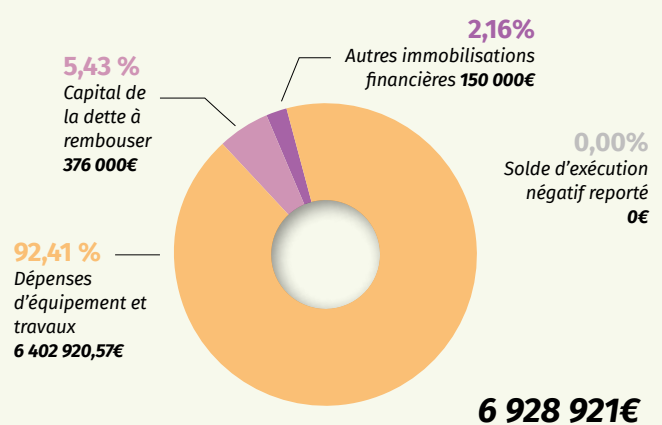
Il s'agit de la taxe d'aménagement et du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) versés à la Commune, suite aux constructions sur le territoire communal et aux dépenses d'investissement réalisées par la Commune.

Il s'agit des subventions attribuées à la Commune pour ses dépenses d'investissement. Les subventionneurs sont, notamment l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, le Grand Anancy ou encore le SYANE, la Banque des Territoires...etc...

Il s'agit du produit de la cession du Complexe sportif du Parmelan au Conseil Départemental de la Haute-Savoie, dans le cadre de la réhabilitation du Collège existant à Groisy et de la construction du nouveau Collège à venir.

Cette dotation permet de financer les nouvelles dépenses d'équipement et d'investissement de la Commune et de renouveler l'existant.

### DEPENSES PREVISIONNELLES 2026



Elles se composent des crédits inscrits pour financer les travaux sur les bâtiments, la voirie, l'achat de matériel de bureau, de mobilier, de matériels divers pour les services de restauration scolaire et de l'accueil péri et extrascolaire, la Bibliothèque, les services administratifs et techniques, etc...

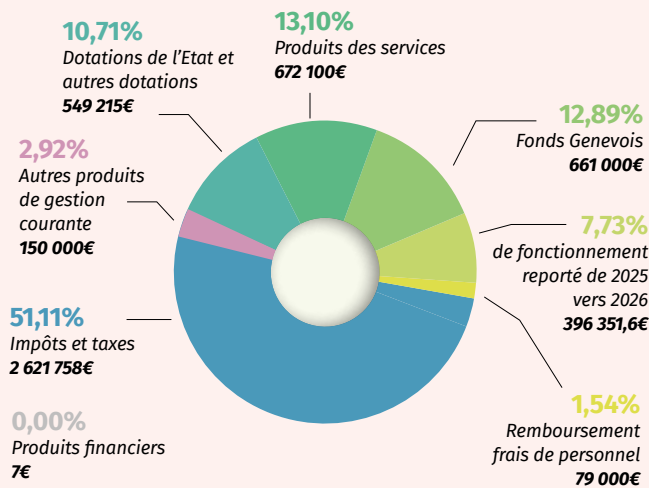
Il s'agit du capital à rembourser sur l'année suite aux emprunts conclus par la Commune pour financer ses dépenses d'investissement.

Il s'agit de frais de portage que la Commune paye à l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF) dans le cadre d'acquisitions foncières.

C'est le résultat négatif de la section d'investissement de l'exercice n-1, lorsque c'est le cas, cette dépense est financée par l'affectation d'une partie du résultat excédentaire de la section de fonctionnement aux recettes d'investissement.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE GROISY

### RECETTES PREVISIONNELLES 2026



**5 129 432€**

L'essentiel des recettes de fonctionnement provient de la fiscalité directe locale, impôts locaux, soit taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, compensation de la taxe d'habitation, droits de mutations, attribution de compensation du Grand Anancy, et taxe sur la consommation finale d'électricité.

Pôle des dotations de l'État (DGF, DSR, FCTVA), compensations fiscales, et participations de la CAF et du Département aux frais de fonctionnement du Gymnase du fait de son usage par le Collège, qui participent au financement du fonctionnement des services communaux.

Les produits des services sont issus de la facturation des services mis en œuvre envers les usagers et notamment la restauration scolaire, les adhésions à la Bibliothèque, les locations de salles, la billetterie pour les événements festifs et culturels ou encore, les concessions, etc...

La Commune compte 498 travailleurs frontaliers au 31 décembre 2025 et perçoit à ce titre une recette dont le montant est déterminé par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

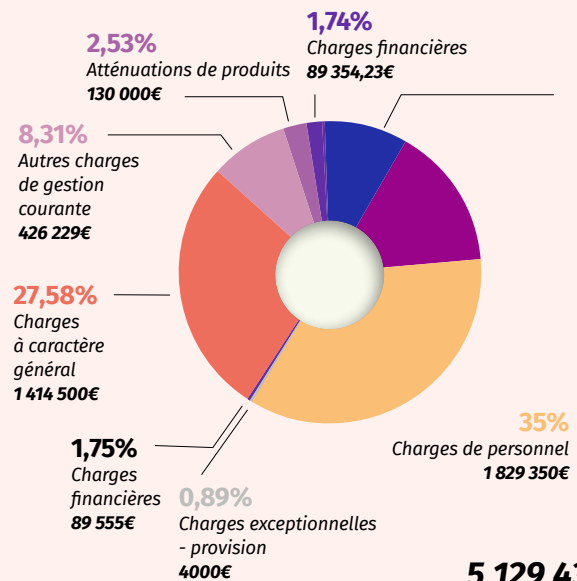
L'excédent de recettes de fonctionnement au 31 décembre 2024 demeurant après affectation du résultat pour financer les dépenses d'investissement 2025.

Les remboursements de frais de personnel relèvent de prise en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie suite aux arrêts maladie ou encore le SYANE, la Banque des Territoires...etc...

Les produits de gestion courante sont issus de la facturation de loyers et charges à des tiers envers lesquels la Commune a mis des locaux à disposition.

Dividendes, parts sociales Caisse d'Epargne

### DEPENSES PREVISIONNELLES 2026



**5 129 432€**

Comprennent le salaire des agents communaux et du personnel extérieur, mis à disposition de la Commune pour mettre en œuvre les services communaux : services administratifs, service social, services techniques (voirie, bâtiments, espaces verts), restauration scolaire, ATSEM, Bibliothèque, et service d'accueil péri et extrascolaire.

Correspondent à l'ensemble des dépenses qui, hors rémunération des personnels, permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services de la collectivité.

Comprennent les subventions aux associations, au CCAS, les contributions aux organismes de regroupement, les droits d'utilisation informatique en nuage, les redevances pour concessions, brevets, licences, ou encore, les indemnités des élus.

Cela correspond à la contribution de la Commune au prélèvement au titre de la Loi Solidarité et Renouvellement urbain

Les charges financières relèvent des intérêts de la dette

Réalisation des amortissements en vue du renouvellement du matériel et des biens

Ce virement permet d'équilibrer les dépenses d'investissement en recettes pour financer les différentes opérations d'équipement prévues au budget

Les charges financières relèvent des intérêts de la dette

Elles sont provisionnées pour des cas éventuels de remboursements de titres émis sur exercices antérieurs

# Le point sur les travaux en cours et à venir

## Rénovation de l'école maternelle

**Dès les vacances scolaires estivales, les travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle vont commencer. Le chantier est prévu pour durer un an. Il est donc nécessaire de créer une école provisoire pour accueillir les petits Groisiliens.**

Dès la fin du mois de Juin, celle-ci prendra forme à côté du cimetière, derrière l'école primaire. Ce bâtiment provisoire, qui a auparavant servi à l'école d'Argonay, comprend deux ailes distinctes. Les six classes de Groisy y disposeront chacune d'une salle de 55 m<sup>2</sup>, auxquelles s'ajouteront deux blocs sanitaires, une salle de sieste et une salle de motricité. Une cour fermée sera créée devant et recouverte de gazon synthétique.

Le déménagement dans ces nouveaux locaux est prévu cet été. L'intégration dans l'école rénovée est quant à elle prévue pour la rentrée 2027.

A noter également que, durant les travaux de rénovation, le sens de circulation sur la route passant devant le cimetière va changer de sens, de façon à permettre aux bus scolaires de déposer les enfants devant l'école (la dépose actuelle sera en chantier).



## Routes des Aires

**Les travaux continuent pour créer un cheminement piéton en entrée d'agglomération.**

Actuellement, un système d'éclairage solaire à leds est en phase de test au niveau du passage piéton. S'il s'avère concluant, il pourrait être installé ailleurs dans la commune.

Par ailleurs, sur cette même voie, la D102, un autre test va être mené prochainement. Il s'agit de mettre en place des feux « récompense » pour réguler la vitesse et accroître la sécurité en entrée d'agglomération. Le feu, rouge, passe au vert si la vitesse demandée est la bonne.

## Continuité de la voie verte

**Le premier tronçon de la voie verte, entre le collège et Le Plot est terminé. Il s'agit dorénavant de réaliser les études pour le deuxième tronçon reliant la gare à Villy-le-Pelloux, au niveau du pont.**

Si les travaux relèvent bien de la compétence de Grand Annecy, la commune doit de son côté acheter les terrains en concertation avec les riverains. Dans ce cadre, une première réunion a eu lieu, à laquelle les propriétaires impactés par le tracé proposé par l'Agglomération ont été invités. L'étude se poursuit en tenant compte des remarques émises à cette occasion. Si les accords aboutissent rapidement, les travaux pourraient débuter en 2027.



## Passage à niveau

**Les travaux au niveau du passage à niveau sont terminés. La barrière a été décalée par la SNCF et la voirie a été modifiée pour faciliter le passage des camions.**

Auparavant, ceux-ci étaient en effet contraints de rouler sur la voie opposée pour prendre le virage. Le décalage de la barrière a permis d'avoir davantage de largeur, y compris pour créer un trottoir. Enfin, une zone 30 a été déployée dans ce secteur, pour renforcer la sécurité.



# Journée “Nettoyons Groisy” : 500 kilos de déchets ramassés

**Organisée en collaboration avec l'association communale de chasse agréée (ACCA), la journée de ramassage de déchets a permis de collecter 2 m<sup>3</sup> de détrit.**

Le 18 avril, quinze personnes se sont retrouvées pour passer « au peigne fin » des bords de route et le bois des Pesses, dans le cadre de la journée « Nettoyons Groisy », organisée chaque année avec l'association de chasse (ACCA).

Deux groupes se sont partagé le travail. Les six chasseurs se sont occupés du bois des Pesses (autour de l'îlot de biodiversité), de maison Rouge (autour du bois des Corées), du Creux des Grottes (depuis la route de Lermecier jusqu'à Diannay) et des Aires (autour du chemin de Brachouet et du viaduc). L'autre équipe, constituée de quatre élus et de cinq citoyens bénévoles, s'est concentrée sur les bords de la route de Caille, en passant par la Route de la forêt jusqu'à la route de Lermecier ; puis des bords de la route de Bois, route du Château, route de la Gare, bords de la route de Lecy et alentours du Collège du Parmelan ; en enfin, des bords du chemin des Tavernettes et des Crêts blancs.

Ce sont ainsi 2 200 mètres carrés de surface qui ont été délivrés de canettes en aluminium, restes de bâches, enjoliveurs, tuyaux, résidus de chantiers, mégots, bouteilles en verre, polystyrène expansé, emballages...

Un grand bravo et nos félicitations à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour cette tâche relativement ingrate mais bénéfique pour tous !

## **Le compostage, c'est génial**

**Pour valoriser nos déchets, Le Grand Anancy met à la disposition des individuels comme des copropriétés, des composteurs.**

Les particuliers peuvent réserver le leur sur le site de l'Agglomération du Grand Anancy (<https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/environnement/les-dechets/les-demarches-en-ligne/reservation-de-composteur-individuel>) et éventuellement bénéficier d'une petite formation pour sa bonne utilisation.

Les copropriétés peuvent elles aussi s'équiper d'un composteur collectif sur simple demande. Le dispositif est encore peu utilisé, mais il fonctionne.

Pour preuve, un nouveau composteur collectif vient d'être installé par Le Grand Anancy aux jardins familiaux de Groisy le 30 mai. L'événement a été suivi d'une formation et d'un moment convivial.



## Le dépôt sauvage de déchets est interdit

**La journée de ramassage des déchets met en lumière une triste réalité : le dépôt sauvage de déchets perdure sur la commune, alors qu'il est interdit par la loi.**

Ces déchets, jetés dans les bois ou au bord des routes, ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des Groisiliens, sur l'environnement, la nature et même sur la santé publique. Si Groisy est une ville propre, des pratiques indésirables sont tout de même trop souvent constatées, au titre desquelles figurent ces dépôts sauvages, mais aussi, entre autres, le brûlage des déchets verts, qui, nous le rappelons également, est strictement interdit (lire l'article dédié).

L'équipe municipale en appelle à la vigilance des citoyens : si vous constatez des dépôts sauvages de déchets sur Groisy, vous pouvez le signaler en quelques clics sur la plateforme CityAll via la fonction Participer > Signaler pour que la Mairie puisse réagir dans les meilleurs délais.

Rappel du cadre légal :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/lutte-contre-depots-illegaux-dechets>



## La méthanisation transforme les déchets en énergie

**Groisy a la chance de disposer d'un méthaniseur sur son territoire. Cette installation, gérée par l'entreprise groisylenne ECO3R, valorise les matières agricoles et les biodéchets par cogénération (4 Gwh/an).**

Du biogaz est ainsi produit à partir des effluents d'élevage (lisier et lactosérum issus de la transformation fromagère), associés aux biodéchets provenant de la société Excoffier Recyclage et de l'Agglomération du Grand Anancy. Ce biogaz est utilisé pour alimenter une génératrice qui produit ensuite de l'électricité. Le site ECO3R qui absorbait 2 000 tonnes de biodéchets à son ouverture en 2019 traite aujourd'hui plus de 10 000 tonnes. De futurs développements pourraient être envisagés pour réinjecter directement le biogaz produit dans le réseau de GRDF.

Une façon intelligente de valoriser nos rebuts !

## Déchets verts : guide des bonnes pratiques

**Avec le retour des beaux jours, la tonte des pelouses, la taille des haies, l'élagage et le débroussaillage s'imposent. On estime que l'entretien d'un jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. Alors, que faire de tous ces végétaux ?**

Surtout, ne pas les brûler ! Si cette pratique est interdite – et passible d'une contravention de 750 euros - c'est parce qu'elle est source d'émissions de nombreux polluants atmosphériques (oxydes d'azote, monoxyde de carbone, dioxines, particules fines etc.) issus d'une combustion réalisée dans des conditions très dégradées. Sont émises, entre autres, de grandes quantités de particules fines PM2,5 (particules dont le diamètre est inférieur à 2,5 µm) particulièrement nocives pour la santé.

Il est interdit aussi de les déposer dans les bois ou dans les champs, en raison du danger que cela fait courir à la faune et à la flore ou pour les élevages et les cultures.

Il est en revanche possible de les emmener en déchetterie, où

ils seront valorisés en filière bio-déchets. Mais on peut également les valoriser soi-même, très simplement, en les ajoutant à son compost, en les broyant ou en les utilisant comme paillage. Ainsi, ils deviennent une précieuse ressource !

Bon à savoir : Le Grand Anancy propose un service gratuit de broyage à domicile si vous avez plus de 2m<sup>3</sup> de déchets verts

(<https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/preserve-mon-environnement/les-dechets/reduire-nos-dechets/jagis/broyage-a-domicile>).

Les déchetteries les plus proches sont la déchetterie des Ollières (2765 route de la Fillière - Les Ollières 74370 Fillière) et la plateforme de Villaz, pour les végétaux uniquement (441 route du Grand Nant - 74370 Villaz).





## Le CCAS : au cœur de la solidarité communale

***Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune.***

Le CCAS agit au quotidien pour accompagner les habitants confrontés à des difficultés sociales, financières ou personnelles, en lien étroit avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Présidé par le Maire et administré par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de membres nommés issus de la société civile, le CCAS dispose d'une autonomie juridique et financière lui permettant d'agir au plus près des besoins de la population.

### Ses principales missions

Le CCAS intervient dans de nombreux domaines afin de soutenir les habitants à chaque étape de la vie :

- accompagner les personnes en difficulté sociale ou financière ;
- instruire les demandes d'aide sociale légale ;
- procéder à la domiciliation administrative des personnes sans domicile stable ;
- attribuer des aides sociales facultatives, après étude des situations individuelles.

Ces aides peuvent prendre différentes formes selon les besoins :

- aides financières ponctuelles ;
- secours d'urgence ;
- bons alimentaires ;
- participation à certaines dépenses du quotidien ;
- aide à la mobilité dans le cadre de démarches d'insertion.

### Un acteur de proximité au service des habitants

Au-delà de ses missions réglementaires, le CCAS participe activement à la vie sociale de la commune à travers différentes actions de solidarité et de convivialité destinées à renforcer le lien social et le bien-vivre ensemble.

Le CCAS œuvre ainsi chaque jour pour faire vivre des valeurs essentielles de solidarité, d'écoute et de proximité au sein de notre commune.

## ***Un moment de partage et d'émotion pour le repas des aînés***

***Le traditionnel repas des aînés, organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS), a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses.***

Ce sont 174 convives qui se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse, marquée par le plaisir des retrouvailles et la convivialité.

La réussite de cet événement repose sur une belle synergie locale :

- **La jeunesse à l'honneur** : les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont prêté main-forte, assurant un lien précieux entre les générations.
- **Le sens du détail** : le Club de l'Harmonie a sublimé la salle avec des tables magnifiquement décorées.
- **Le régal des papilles** : le traiteur « La Yaute » a régalé l'assemblée, tandis que Louis Duret, membre du CCAS, a généreusement

offert le digestif pour clôturer le festin.

Cette édition 2026 revêtait une saveur particulière pour Béatrice Valléjo. En effet, ce repas marquait son dernier événement en tant qu'adjointe aux affaires sociales. Saisissant cette occasion pour exprimer sa gratitude, elle a chaleureusement remercié le maire, Henri Chaumontet, pour sa confiance indéfectible, ainsi que l'ensemble des membres du CCAS pour leur engagement et leur aide précieuse au cours de ces six dernières années.

« ***La réussite d'une telle journée repose avant tout sur un travail d'équipe*** », a-t-elle souligné, saluant l'investissement de tous les acteurs qui font battre le cœur de la commune.



## Bail Réel et Solidaire : acheter un logement neuf sans se ruiner

**Le Bail Réel et Solidaire : alternative efficace pour l'accès au logement à prix abordable.**

Dans un contexte où les prix de l'immobilier en Haute-Savoie atteignent des niveaux très élevés, devenir propriétaire est devenu difficile pour de nombreux ménages. Parallèlement, la demande de logements sociaux continue d'augmenter alors que l'offre reste insuffisante.

Pour répondre à cette situation, le dispositif du Bail Réel Solidaire (BRS) a été créé. Son principe est simple : il dissocie la propriété du terrain de celle du logement. L'acquéreur achète uniquement le logement, tandis que le terrain reste la propriété d'un organisme foncier solidaire. En contrepartie, il verse une redevance modeste pour l'occupation du terrain, généralement de l'ordre de 1€/m<sup>2</sup> et par mois.

Ce mécanisme permet de proposer des logements neufs à des prix nettement inférieurs à ceux du marché libre. Sur les programmes actuellement commercialisés dans le secteur, les prix observés s'établissent autour de 3 400 € par mètre carré, parking inclus, soit une décote d'environ 40 % par rapport aux prix du marché. Le BRS offre ainsi une solution accessible à des ménages qui ne pourraient pas acheter dans les conditions habituelles du marché.

L'accès au BRS est toutefois réservé aux ménages dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds, afin de garantir que le dispositif bénéficie en priorité aux personnes qui en ont le plus besoin.

À Groisy, plusieurs programmes immobiliers proposent déjà des logements en Bail Réel Solidaire. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie, qui pourra les orienter si nécessaire vers les opérateurs concernés.

Au-delà de son intérêt pour les ménages éligibles, le BRS contribue également à l'objectif de production de logements sociaux fixé par l'État dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Aujourd'hui, Groisy recense via les services de la DDT 190 logements équivalents sociaux ; les autres comptabilisés dans les 190 sont des équivalents (internat CAMPUS + EHPAD), soit près de 12 % de son parc de logements, bien loin du seuil réglementaire fixé à 25 %.

La municipalité encourage donc le développement de ce type d'opérations sur son territoire, qui présente un double avantage : permettre à des ménages aux revenus modestes ou intermédiaires d'accéder à la propriété dans des conditions abordables, tout en contribuant à réduire le déficit de logements sociaux auquel la commune doit faire face.



## Le projet pour alléger la circulation au Plot est en bonne voie

**Réduire la circulation d'environ mille véhicules par jour au Plot est l'objectif du projet actuellement à l'étude.**

Le projet de création d'une bretelle entre la RD 1203 et la RD2 en vue de réduire la circulation au Plot est en bonne voie. Le tracé vient d'être validé par le Conseil Départemental suite à l'analyse du dossier de prise en considération soumis par la commune.

La création de cette bretelle permettra aux véhicules arrivant de Thorens-Glières de s'insérer sur la route d'Annecy sans traverser le Plot. Pour ce faire, la voie de décélération qui est actuellement à sens unique (pour les véhicules venant de La Roche-sur-Foron), va être élargie et passer à double sens. Le Plot devrait ainsi être « allégé » d'un millier de véhicules par jour. Devenu un axe de transit important, ce hameau n'est pas adapté pour recevoir un tel trafic. Cette future nouvelle voie devrait contribuer à apporter un certain apaisement aux riverains.

Seule question encore en suspens, la prise en charge de ces travaux entre le Conseil Départemental et la commune de Groisy. « **Nous devrions être fixé d'ici la fin de l'année sur ce point,** » explique Yoann CUINET, Maire-adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Si la maîtrise d'ouvrage revient au Conseil Départemental, ils en supporteront les frais de réalisation mais seront maître du planning. Le lancement opérationnel de ce projet, estimé à environ 300 000 € (hors frais d'études), est espéré courant 2027.



# Une année scolaire 2026-2027 riche en nouveautés

**Installation de locaux modulaires pendant les travaux de rénovation de l'école maternelle, début des cours à 8 h 30... L'école Le Chamois prendra de nouvelles habitudes dès le 1<sup>er</sup> septembre.**

## L'école maternelle en travaux dès la fin de cette année scolaire

Le bâtiment abritant l'école maternelle, construit en 1982, doit être mis en conformité avec les normes énergétiques en vigueur. Les façades et la toiture sont principalement concernées.

Dès le 6 juillet 2026, les entreprises retenues par la mairie de Groisy seront à pied d'œuvre afin que les élèves de maternelle puissent effectuer leur rentrée de septembre 2027 dans un bâtiment rénové, avec des classes plus spacieuses. (Plus de détails sur la nature des travaux en page 14).

## En septembre, les petits de maternelle prennent de la hauteur

Pendant toute la durée des travaux, programmés sur l'ensemble de l'année scolaire 2026-2027, les enfants de maternelle seront accueillis dans une structure préfabriquée spécialement aménagée pour eux, installée chemin de Belle-Vue, juste au-dessus des locaux du périscolaire.

Cette construction modulaire comprendra six classes, une salle de motricité et une salle de sieste pour les plus petits.

Afin d'assurer le bon déroulement des activités, le matériel pédagogique nécessaire au fonctionnement des classes durant l'année scolaire 2026-2027 sera transféré de l'école actuelle vers l'école provisoire dès la fin des cours, début juillet, par les services techniques de la mairie.

## Un accompagnement spécifique jusqu'au restaurant scolaire

À l'heure du repas, les enfants de maternelle passeront par le portail du

périscolaire pour rejoindre le restaurant scolaire.

Tout au long du trajet, à l'aller comme au retour, ils seront accompagnés par les animatrices et animateurs du périscolaire.

## En septembre, les cours commencent à 8h30

Mardi 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée scolaire, les enfants devront penser à se lever une demi-heure plus tôt.

Horaires de l'école Le Chamois pour l'année scolaire 2026-2027

- Matin (modifiés) : 8h30 – 11h30
- Après-midi (inchangés) : 13h30 – 16h30

Le début des cours à 8h30, au lieu de 9h, aura une incidence directe et positive sur l'organisation des repas. En terminant la matinée à 11h30, les enfants disposeront d'une demi-heure supplémentaire sur le temps de midi.

Ce temps supplémentaire permettra :

- de mieux organiser les temps de restauration ;
- de proposer des activités diversifiées répondant aux attentes des enfants.





## **Les Groisy'Loups, pour le bien-être des plus petits**

**Située à côté de l'école, la crèche associative de la commune accueille environ 70 enfants de 2 mois et demi à 4 ans, encadrés par une vingtaine de professionnelles très appréciées des enfants et des parents.**

Dotée d'un projet pédagogique fort articulé autour du langage signé, de la motricité libre et de l'éco-responsabilité, le rôle des parents est primordial puisque la crèche est gérée par eux-mêmes de manière bénévole. En ce sens, l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 25 mars dernier en présence de la nouvelle municipalité a permis de mettre en place une nouvelle équipe.

Concernant les projets, les parents prévoient de construire un bac à sable pour les enfants et sont à la recherche de dons de bois – la cuisine extérieure avait déjà été faite en 2022 en récupérant le bois d'une terrasse d'un Groisilien, parfait exemple d'éco-responsabilité pour la plus grande joie des enfants.

**Contact :**

[secretariat.groisyloups@gmail.com](mailto:secretariat.groisyloups@gmail.com)



## **Une incidence sur les horaires des transports scolaires**

L'ouverture de l'école à 8h30 nécessite une adaptation des horaires des transports scolaires le matin. Les deux services de transport scolaire 616 et 617 déposeront les enfants à 8h20.

Les horaires détaillés seront consultables sur le site du Grand Annecy – Transport scolaire quelques jours avant la rentrée.

### **Nouveauté**

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026, les deux cars assureront la dépose et la prise en charge des élèves devant le cimetière, chemin de Belle-Vue, au plus près de l'école provisoire des maternelles.

Pour assurer la sécurité des enfants, le stationnement et la circulation sur le chemin de Belle-Vue seront réglementés pendant toute l'année scolaire 2026-2027.

(Plus d'informations à venir via le portail famille, le site internet et les réseaux sociaux de la commune de Groisy.)

## **CMJ**

### **Le Conseil municipal des jeunes associé à la vie de la commune**

**Albane, Emma, Niki, Romane, Rose, Roxane, Théophile et Yvann sont les huit membres composant l'actuel Conseil municipal des jeunes (CMJ).**

Si le conseil municipal a été renouvelé en mars dernier, le CMJ actuellement en place dispose encore d'une année pour accompagner les élus dans l'organisation d'événements communaux et finaliser les projets en cours.

En ce mois de mai, les jeunes du CMJ ont participé activement à la cérémonie du 8 Mai et ont tenu leur première réunion avec la nouvelle commission enfance-jeunesse.

Le 14 novembre prochain, le CMJ de Groisy participera au 4e Congrès départemental organisé par l'Association des conseils municipaux des jeunes et des enfants de Haute-Savoie (ACMJE74).



## Campus de Groisy

### **Un centre de formation engagé**

**Le Campus de Groisy, centre de formation sous statut d'association loi 1901 reconnue d'utilité publique, propose une offre variée dans quatre grands secteurs : Alimentation, Fleuristerie, Restauration et Pharmacie.**

Inscrit dans un éco-système de partenaires éducatifs, économiques et institutionnels, il s'engage pleinement pour la réussite professionnelle de ses apprenants, dans le respect des personnes, du travail et des réglementations nationales et européennes.

Animé par la volonté de transmettre la passion des métiers aux jeunes et aux futurs entrepreneurs de demain, le Campus valorise régulièrement les réussites de ses apprentis et formateurs.

### **L'excellence récompensée : Margaux BONNAVENT à l'honneur**

**Margaux BONNAVENT s'est illustrée lors du prestigieux concours du Meilleur Apprenti de France Pâtissier.**

Entourée d'une vingtaine de Meilleurs Ouvriers de France, elle a décroché le Prix Dégustation 2026 à Arcachon, accompagnée par son formateur Gautier RAYNAUD. Une belle reconnaissance du savoir-faire et de l'excellence portés par le Campus de Groisy.

### **Les formateurs du Campus sur les ondes**

**Le Campus a récemment été mis à l'honneur sur Radio Mont Blanc à travers l'émission « Emploi et Vous ».**

Plusieurs formateurs ont partagé leur expertise sur les enjeux de l'apprentissage et de l'employabilité, contribuant ainsi au rayonnement des métiers et des formations proposées par l'établissement. D'autres membres de l'équipe pédagogique participeront également prochainement à une campagne radio promotionnelle du Campus.

### **Lancement de la Venti Académie**

**Le Campus de Groisy a accompagné le lancement de la Venti Académie, première formation de monteurs en ventilation, en partenariat avec VENTIMECA Groupe et la MFR de Champ-Molliaz.**

À cette occasion, les apprentis des filières Cuisine, Service, Boulangerie, Fleuristerie et Primeur ont démontré leur professionnalisme lors d'une prestation saluée par les nombreux partenaires présents.



### **Festi'Bocca : une immersion professionnelle d'exception**

➤ **Partenaire historique du festival Festi'Bocca à Bonifacio, le Campus de Groisy permet chaque année à ses apprentis en Cuisine, Service et Pâtisserie de vivre une expérience immersive aux côtés de grands chefs.**

Les jeunes participent aux masterclass culinaires et assurent l'accueil des espaces VIP, développant ainsi leur adaptabilité, leur maîtrise technique et leur sens du professionnalisme dans des conditions réelles.

### **Journées Portes Ouvertes : un fort engouement pour les formations**

**Les dernières Journées Portes Ouvertes ont confirmé l'attractivité du Campus avec plus de 640 pré-inscriptions pour les prochaines rentrées.**

Les métiers de bouche et le secteur de la santé demeurent particulièrement recherchés, illustrant l'intérêt croissant pour des métiers de passion, d'excellence et d'avenir. Le Campus attire également des profils variés, allant des jeunes en formation initiale aux adultes en reconversion professionnelle.

## Club l'Harmonie

# Un bel élan de solidarité pour l'Association « Heureux Ensemble » de l'EHPAD Salève Glières de Groisy

**Samedi 10 janvier, l'Espace Animation a accueilli une soirée théâtre organisée par le Club de l'Harmonie. Malgré la neige, plus de 200 personnes ont répondu présentes pour partager un moment de convivialité et de rire autour de la troupe « Les Farfollions », qui a interprété Tic Tac, une comédie de Laurent Baffie.**

Pendant plus de deux heures, cette pièce rythmée et décapante a fait rire aux éclats un public nombreux, conquis par l'énergie communicative des comédiens.

Au-delà du spectacle, cette soirée portait une belle cause : l'intégralité des bénéfices a été reversée à l'association « Heureux Ensemble », qui soutient les projets de l'EHPAD Salève Glières en faveur de nos aînés. L'Association Heureux Ensemble est née d'une idée simple : créer un impact positif et durable dans la vie des personnes les plus vulnérables.

Un grand merci aux bénévoles du Club de l'Harmonie pour leur mobilisation exemplaire et leur générosité. Grâce à leur engagement, cette soirée restera un très beau moment de solidarité intergénérationnelle.

Bravo et merci à toutes et à tous !



N° 54 - Juin 2026

ÉCOLE DE MUSIQUE  
LA BOÎTE À MUSIQUE

**INSCRIPTIONS 2026 - 2027**  
C'est le moment d'apprendre la musique !

**NOS COURS & ATELIERS**

FLÛTE TRAVERSIÈRE	BATTERIE
CLARINETTE	GITARE
FLÛTE À BEC	CHANT
VIOLON	
PIANO	

**ATELIERS**

ÉVEIL MUSICAL	ATELIER ROCK
ATELIER RYTHMIQUE	FORMATION MUSICALE

**INFOS & INSCRIPTIONS**  
<https://sites.google.com/view/laboitemusique-groisy/accueil> | 06 69 95 86 67  
ecole.musique.groisy@gmail.com  
Venez vibrer avec nous !

## La Boîte à musique

# C'est le moment d'apprendre la musique

**Agréée par la CMF (Confédération Musicale de France), l'École de musique de Groisy est un véritable lieu d'enseignement musical. Les inscriptions pour la saison 2026-2027 sont d'ores et déjà ouvertes !**

Les inscriptions pour la rentrée 2026 sont ouvertes pour : l'éveil musical, le solfège, la batterie, le chant, la clarinette, la flûte, la guitare (classique et électrique), le piano, le violon, l'atelier rock et l'atelier rythmique.

L'École de musique de Groisy est ouverte à tous, enfants comme adultes. Les cours ont lieu au premier étage de l'Espace Animation.

L'équipe pédagogique est composée de sept professeurs qui assurent les cours et préparent les élèves aux auditions ainsi qu'aux éventuels examens.

L'apprentissage et la pratique de la musique sont avant tout un plaisir... mais n'oublions pas que c'est la régularité du travail qui permet de progresser !

Contact : [ecole.musique.groisy@gmail.com](mailto:ecole.musique.groisy@gmail.com)

Tél. 06 69 95 86 67

# Les 20 ans de Marche en Fillière

Un anniversaire au travers d'un hommage à l'engagement et à l'héritage de Monique Rezvoy.

**Le 30 mars 2026, le club Marche en Fillière a rendu hommage à sa fondatrice, Monique Rezvoy, à l'occasion des vingt ans de l'association. Famille, adhérents, élus et partenaires étaient réunis pour saluer le parcours d'une femme engagée dans la vie associative et passionnée par la montagne.**

C'est le 4 février 2006 que Monique Rezvoy obtient l'enregistrement officiel de Marche en Fillière. Animée par son goût de la randonnée et du partage, elle crée une association tournée vers l'accessibilité, la convivialité et la découverte. Dès l'origine, le club se donne pour mission de rendre la marche accessible à tous, de promouvoir la randonnée dans ses dimensions sportive, culturelle et patrimoniale, tout en contribuant à la préservation des itinéraires et de l'environnement.

À ses débuts, le club comptait une dizaine de membres. Vingt ans plus tard, l'association rassemble environ 200 adhérents venus du bassin de Fillière et au-delà. Les activités se sont diversifiées avec plusieurs niveaux de marche hebdomadaires, la marche nordique, le bâton dynamique, des séjours, des sorties ouvertes à tous ainsi qu'un travail d'entretien des sentiers en lien avec la fédération.

Au fil des années, plusieurs présidents se sont succédé à la tête du club, poursuivant l'élan initié par la fondatrice, disparue en 2012. Tous soulignent l'héritage laissé par Monique Rezvoy, qui a permis à de nombreuses personnes de découvrir la montagne, à pied ou en raquettes, dans un esprit d'ouverture aux débutants comme aux marcheurs confirmés.

Les collectivités partenaires rappellent également le rôle essentiel des associations de randonnée dans le maintien du lien social, notamment pour les personnes isolées. À travers son engagement bénévole, Monique Rezvoy incarnait des valeurs de partage, de persévérance et de générosité.

Vingt ans après sa création, le club Marche en Fillière continue de faire vivre l'esprit insufflé par sa fondatrice. Malgré le temps qui passe, convivialité, goût de l'effort partagé et esprit de groupe demeurent les piliers de cette association profondément ancrée dans son territoire.



## **De nombreux rendez-vous pour célébrer les 20 ans**

➤ À l'occasion de son vingtième anniversaire, le club Marche en Fillière a organisé plusieurs temps forts pour retracer son histoire et rassembler ses adhérents autour des valeurs de convivialité et de partage qui l'animent depuis sa création.

Le 30 mars, un hommage a été rendu à la fondatrice du club, Monique Rezvoy, disparue en 2012. Cette cérémonie a permis de saluer son engagement associatif et l'héritage qu'elle a laissé dans le territoire et le monde de la randonnée.

À cette occasion, des panneaux retraçant l'histoire du club ont été dévoilés, mettant en lumière les grandes étapes de son développement depuis 2006.

Les festivités se sont poursuivies le 23 mai avec une journée conviviale mêlant repas et spectacle. Ce rendez-vous a aussi été marqué par la présentation du nouveau logo de l'association, symbole d'un club tourné vers l'avenir tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices.

Un autre temps fort est prévu en septembre avec une journée réunissant l'ensemble des groupes de marche. Cinq départs seront proposés afin d'adapter les parcours aux quatre niveaux de randonnée ainsi qu'à la marche nordique. Cette journée se conclura par un repas partagé favorisant les échanges entre les adhérents.

Le club Marche en Fillière offre la possibilité de participer à trois sorties avant de prendre une adhésion pour la saison. Les participants bénéficient alors de l'assurance de la fédération et peuvent découvrir « de l'intérieur » le fonctionnement et l'ambiance du club. Pour cela, il suffit de contacter le secrétariat via le numéro indiqué sur le site.

**Les informations et l'actualité du club sont disponibles sur le site officiel : [www.mef74.fr](http://www.mef74.fr)**

# Club Nordic des Glières : trois Groisiliennes au sommet

**Cette saison hivernale a, une nouvelle fois, confirmé le talent et l'engagement des jeunes athlètes du Club Nordic des Glières (CNG).**

**Parmi elles, trois sportives de la commune de Groisy se distinguent particulièrement : Anaé Rémillon, Louna Rémillon et Lison Brouart, qui réalisent chacune un très beau parcours sur les compétitions régionales et nationales de ski de fond et de biathlon.**

Toutes trois incarnent la nouvelle génération du ski nordique haut-savoyard. Lison Brouart et Louna Rémillon poursuivent un parcours biquelifiant au lycée René Dayve de Passy, dans le cadre du dispositif du Comité Mont-Blanc en section ski de fond. En classe de première, elles bénéficient d'un aménagement conciliant études et entraînements intensifs.

Anaé Rémillon intégrera ce dispositif à la rentrée prochaine, confirmant son potentiel sportif. Tout au long de l'hiver, les trois Groisiliennes ont porté les couleurs du CNG sur les circuits régionaux et nationaux. Lison Brouart s'est distinguée en remportant le Challenge national pour la deuxième année consécutive et rejoindra prochainement le Groupe d'Excellence 2030 de la Fédération française de ski.

## Un titre national pour conclure la saison

Le 6 avril, lors du Championnat de France des clubs, l'équipe féminine du Club Nordic des Glières a remporté le titre en division 2. Composée des trois



Groisiliennes, elle s'est imposée face à des clubs venus de toute la France, avec notamment de grands noms du circuit comme Lou Jeanmonnot, Océane Michelon, Éric Perrot ou Oscar Lombardot. Cette victoire récompense le travail de formation, l'encadrement et l'engagement des bénévoles du club, tout en ouvrant la perspective d'une montée en division 1 dès la saison prochaine.

## Le Plateau des Glières, terrain de grandes compétitions

Le dynamisme du Club Nordic des Glières se traduit aussi par l'organisation d'événements d'envergure. En décembre dernier, le club a accueilli une manche de Coupe de France sur le Plateau des Glières, avec le soutien du domaine nordique HSN et du Pays Rochois. Cette compétition nationale a mis en lumière la qualité du site nordique ainsi que le savoir-faire du club et de ses bénévoles.

## Un club ouvert à tous les passionnés

Au-delà de la compétition, le Club Nordic des Glières rassemble près de 300 adhérents au sein de groupes loisirs, adultes et foyer, permettant à tous de pratiquer le ski de fond dans une ambiance conviviale au cœur du Plateau des Glières.

Entre formation de jeunes talents, résultats sportifs et organisation d'événements majeurs, le Club Nordic des Glières confirme sa place importante dans le développement du ski nordique sur le territoire. Le club constitue une véritable fierté pour Groisy et l'ensemble du territoire de Fillière et remercie les communes pour leur précieux soutien qui rend ces réussites possibles.

# Retour sur les rendez-vous de la bibliothèque et de la vie culturelle à Groisy



***Ce printemps, Livr'et Vous – Bibliothèque de Groisy a une nouvelle fois proposé de beaux moments de partage, de découverte et de création aux habitants.***

## Un atelier broderie placé sous le signe de la créativité

Le mercredi 25 mars, les participants se sont retrouvés pour un atelier broderie convivial qui a permis de découvrir ou perfectionner cette activité manuelle dans une ambiance chaleureuse.

## De nouveaux mangas pour le public adulte

La bibliothèque a également enrichi ses collections avec l'arrivée de mangas destinés au public adulte. Une nouveauté qui a permis aux lecteurs de découvrir de nouveaux univers et de diversifier leurs habitudes de lecture.

## Les coups de cœur de la bibliothèque

Tout au long de la saison, l'équipe de la bibliothèque a continué à partager ses découvertes littéraires et ses recommandations auprès des lecteurs.

## Un second « Troc Livres » placé sous le signe du partage

Le samedi 25 avril, bénévoles et habitants se sont retrouvés pour la deuxième édition du Troc Livres. Entre échanges de romans, découvertes et discussions autour des lectures de chacun, cette matinée a confirmé le succès de cette initiative conviviale.

## Lire, s'évader, partager : retour sur l'aventure « Livr'Évasion 2026 »

Depuis décembre 2025, la bibliothèque de Groisy a participé à la 21<sup>ème</sup> édition de « Livr'Évasion », un rendez-vous jeunesse organisé pour faire découvrir aux enfants le plaisir de lire et d'échanger autour des livres. Cette année, les jeunes lecteurs de 9 à 11 ans ont découvert une sélection de cinq romans jeunesse, aux univers très différents :

- ***La tête dans le guidon***, de Pascal Ruter
  - ***Quelque chose sur le cœur***, d'Amélie Antoine
  - ***À l'écoute***, de Thomas Gornet
  - ***Wesh la fée !***, de Raphaël Cauvin
  - ***Les énigmes***, de Kyoto de Sarah Barthère
- Mais « Livr'Évasion » ne consistait pas seulement à emprunter des livres : c'était une démarche menée sur plusieurs mois, faite de lectures, de rencontres et de partage.





De décembre 2025 à mai 2026, les enfants se sont retrouvés lors de plusieurs réunions organisées à la bibliothèque de Groisy.

Chaque rencontre a permis de travailler autour d'un ouvrage de la sélection : temps d'échange sur les histoires, discussion autour des personnages et des thèmes abordés, expression des ressentis et confrontation des points de vue.

Des animations, quiz et jeux autour des romans ont également rythmé ces rendez-vous, offrant

aux participants une manière vivante et collective d'aborder la lecture.

Au fil des mois, les jeunes lecteurs ont ainsi construit un véritable parcours de découverte littéraire, enrichi par les échanges au sein du groupe et l'accompagnement de l'équipe de la bibliothèque.

Cette aventure s'est conclue lors de la grande fête du livre jeunesse, organisée le samedi 30 mai 2026 à Groisy (Espace d'Animation). Les participants ont pu profiter des animations proposées et partager ensemble l'aboutissement de plusieurs mois de lectures et de découvertes.

Une belle édition qui a permis aux enfants de découvrir de nouveaux auteurs, d'élargir leurs horizons de lecture et de vivre les livres autrement.

## Communication

### *Un nouveau site internet... et un bulletin municipal qui évolue avec lui*

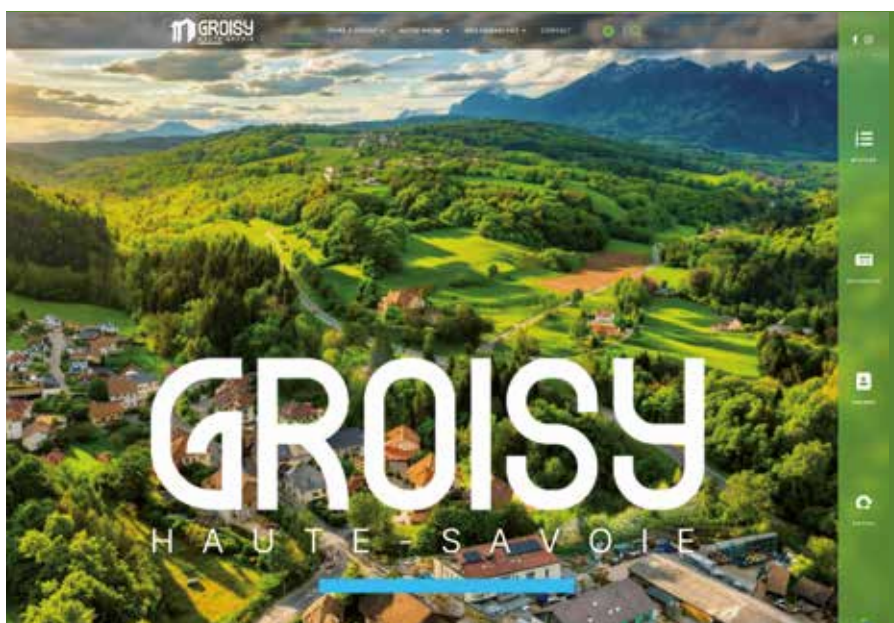
**La commune de Groisy franchit une nouvelle étape dans sa communication avec la mise en ligne de son nouveau site internet et une évolution graphique du bulletin municipal.**

Entièrement repensé, le nouveau site offre une expérience plus moderne, plus claire et plus intuitive que l'ancienne version. Au-delà du relooking visuel, ce projet répondait à une ambition forte portée : proposer un outil à la hauteur des attentes des Groisiliens, qu'ils soient habitants, associations, acteurs économiques ou partenaires de la vie locale.

L'objectif a guidé l'ensemble du projet : permettre à chacun de trouver rapidement l'information recherchée, avec une navigation simplifiée — en trois clics maximum — tout en facilitant l'accès aux services et aux informations communales.

Cette refonte représente également une amélioration importante pour les services municipaux, avec un outil plus performant pour la gestion quotidienne, la maintenance et l'actualisation des contenus par les agents de la commune. Les informations continueront d'être enrichies et mises à jour progressivement au fil des semaines ; nous remercions les habitants pour leur compréhension durant cette phase d'évolution.

Dans cette même dynamique, le bulletin municipal, créé lors du premier mandat de Henri Chaumontet avec l'équipe municipale, adopte



lui aussi une nouvelle identité visuelle. Plus épuré, plus lisible et recentré sur l'essentiel, il évolue avec des contenus allégés, moins de pictogrammes et une présence plus mesurée des photographies afin d'améliorer le confort de lecture et de valoriser l'information.

Nous sommes heureux de vous présenter ces nouveaux supports de communication, pensés pour accompagner la vie locale et renforcer le lien entre la commune et ses habitants.

# Au fil de l'actu

Retour sur les principaux temps forts municipaux et associatifs qui ont marqué la vie communale de Groisy ces dernières semaines.

**Samedi 10 janvier**  
**THÉÂTRE DU CLUB DE L'HARMONIE**



**Mercredi 14 janvier**  
**AG DE TRANSPORT ACCOMPAGNÉ GROISY**



JANVIER

**Samedi 17 janvier**  
**AG ET REPAS DE L'UNC ALPES GROISY**



JANVIER

**Samedi 24 janvier**  
**COMÉDIE MUSICALE « LE SOLDAT ROSE »**

**Dimanche 1<sup>er</sup> février**  
**REPAS DES AINÉS**



FEVRIER



FEVRIER

**Samedi 7 février**  
**120 ANS DE L'ECHO DU PARMELAN**



FEVRIER

Samedi 21 février  
**SOIRÉE DU HBC**



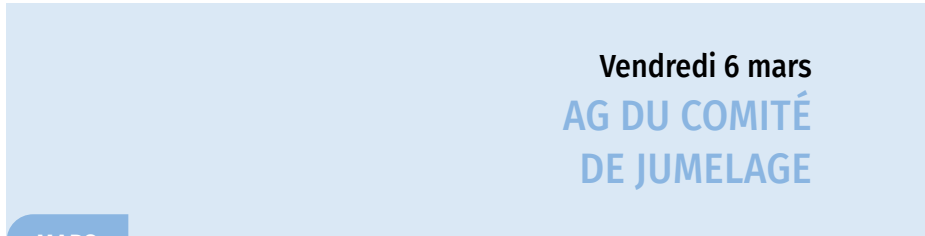
FEVRIER

Samedi 28 février  
**SOIRÉE DE GROISY  
ROCK LOISIR**



FEVRIER

Mardi 24 février  
**POSE DE LA 1ÈRE PIERRE  
DU NOUVEAU COLLÈGE**



MARS

Vendredi 6 mars  
**AG DU COMITÉ  
DE JUMELAGE**



FEVRIER

Samedi 28 et dimanche 29 février  
**TOURNOI DES PLUMES DES  
VOLANTS DE LA FILIÈRE**



MARS

Mercredi 25 mars  
**AG DES GROISY' LOUPS**



Vendredi 27 mars  
PRÉSENTATION OFFICIELLE DES  
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL 74

MARS



AVRIL



Samedi 11 avril  
SOIRÉE LOTO  
DU TC GROISY

Samedi 4 avril  
AG DE L'AFFAA

AVRIL



AVRIL



Samedi 18 avril  
CROSS DU CŒUR  
DU HBCF

Samedi 18 avril  
NETTOYER LA NATURE

AVRIL



AVRIL



Samedi 7 avril  
AG DES CONCILIEURS DE JUSTICE



MAI

Du 8 au 10 Mai  
**FÊTE FORAINE**



MAI

Samedi 23 mai  
**20 ANS DE MARCHÉ  
EN FILLIÈRE**



MAI

Vendredi 8 mai  
**CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE**

Samedi 6 juin  
**EXPOSITION D'OUTIL EN MAIN**

JUIN



Dimanche 7 juin  
**VIDE GRENIER DE L'APE**

JUIN



Samedi 9 et dimanche 10 mai  
**CONCOURS RÉGIONAL  
DE TAROT**

MAI



# Vie locale



**Le 8 mai dernier, la commune de Groisy s'est réunie au monument aux morts pour commémorer l'anniversaire de la Victoire de 1945 et rendre hommage à celles et ceux qui se sont engagés pour la liberté.**

Sous un soleil printanier, cette cérémonie a rassemblé de nombreux participants dans un moment à la fois solennel et intergénérationnel. Les élèves des écoles primaires de Groisy, accompagnés de leurs enseignants, ainsi que les collégiens accompagnés de la référente du collège du Parmelan, ont pris part à cette commémoration aux côtés du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et du maire de Groisy, entouré des élus municipaux.

La cérémonie a également été marquée par la présence des jeunes porte-drapeaux et de l'Union Nationale des Combattants – UNC 74, témoignant de l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux nouvelles générations.

La présence de la directrice des douanes, du conseiller départemental, des sapeurs-pompiers

## Commémoration du 8 mai : un moment de mémoire et de transmission

ainsi que l'animation musicale assurée par l'Avenir Musical des Glières (AMG) ont contribué au recueillement et à la qualité de ce temps de mémoire, aux côtés de l'ensemble des habitants présents. La coordination de la cérémonie a été assurée par Gérard Grandjacquot, permettant le bon déroulement de cet hommage collectif.

À travers cette cérémonie, Groisy réaffirme son attachement au souvenir, à la transmission de l'Histoire et aux valeurs de paix et de citoyenneté qui unissent les générations.

## L'économie locale s'enrichit de trois nouvelles activités



Marie ROBERT écrivaine biographe a toujours eu une fibre littéraire, un goût de l'écriture qui ne demandaient qu'à s'épanouir.

Aujourd'hui, elle accompagne celles et ceux qui souhaitent raconter leur histoire et la transmettre.

Tél. 06 63 53 69 20

[biographe74@gmail.com](mailto:biographe74@gmail.com)

<https://biographeannecygeneve.fr/>



Suthasinee NUll, professeure de yoga, certifiée RYT 200, propose du yoga, de la relaxation sonore, de l'éveil linguistique, du yoga kids et english for fun, du full body yoga routine.

Tél. 06 58 44 23 72

[jourennuiyoga@gmail.com](mailto:jourennuiyoga@gmail.com)

147 allée de longchamp  
74570 Groisy



La pizza du gourmet devient Pizza Pâtes La Vale et vous propose de la pizza napolitaine et des pâtes faites maison avec des ingrédients de qualité et dans le respect et la tradition italienne.

Tél. 06 63 53 69 20

253 Route d'Annecy - 74570 Groisy

[lavalefoodtruck@gmail.com](mailto:lavalefoodtruck@gmail.com)

<https://la-vale-foodtruck.eatbu.com/?lang=fr#>

## Jumelage Antigny-Groisy

### *Un week-end placé sous le signe de l'amitié et du partage*

***Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir nos amis vendéens en Haute-Savoie pour un nouveau week-end d'échanges et de convivialité. Comme à chaque rencontre, ces retrouvailles ont été marquées par de très beaux moments de partage, de rires, de découvertes et surtout d'amitié.***

Tout au long du séjour, les antignolais et groisiliens ont pu profiter de nombreuses visites et animations qui ont permis à chacun de découvrir ou redécouvrir notre belle région dans une ambiance chaleureuse et festive. Ces rencontres sont toujours l'occasion de créer des souvenirs précieux et de renforcer les liens qui unissent nos deux communes, Antigny et Groisy, depuis 25 ans maintenant.

Cet accueil s'inscrit dans une belle tradition : les échanges s'organisent tous les deux ans, principalement lors du week-end de l'Ascension. C'est ainsi que tous les quatre ans, nos amis vendéens viennent en Haute-Savoie, et deux ans plus tard, nous avons à notre tour le plaisir de nous rendre en Vendée. Une alternance qui permet à chacun de faire découvrir son territoire, ses traditions et son art de vivre.

Au-delà de la réussite de ce week-end, notre souhait est de faire connaître le jumelage à vous tous, habitants de Groisy ! Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents



souhaitant partager ces belles aventures humaines, faites de rencontres, de convivialité et d'échanges.

Si vous aimez les moments simples, les découvertes et les relations authentiques, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour les prochaines aventures !

[jumelage.groisy@gmail.com](mailto:jumelage.groisy@gmail.com)

Facebook : Jumelage Groisy - Antigny

**En septembre, les habitants de Groisy auront la possibilité d'adhérer à une mutuelle communale**

**Mutuelle JUST**  
**Une mutuelle au service des habitants**

**Comment se renseigner sur l'offre de mutuelle communale ?**

En rendez-vous en permanence à Groisy

Par téléphone de 9h à 17h30  
du lundi au vendredi

**0 809 546 000** Service gratuit + prix appel



Sur le site internet  
**Just.fr**

**GROISY**  
HAUTE-SAVOIE

MUTUELLE  
**JUST**

# La commune adhère au Ruban Vert, symbole international du don d'organes



**Le 22 juin, la mairie de Groisy s'est illuminée en soutien à la journée nationale du ruban vert, dédiée ux dons d'organes. Le Ruban Vert est le symbole international du don d'organes et de tissus. Il incarne la solidarité, la générosité et l'engagement citoyen. Il exprime aussi la gratitude envers les donneurs et leurs proches qui, dans des circonstances souvent douloureuses, permettent de sauver des vies. Il représente enfin l'espoir des milliers de patients en attente d'une greffe, pour lesquels chaque don peut offrir une seconde chance.**

Par son adhésion au Ruban Vert, la commune affirme sa volonté de s'engager dans une démarche de sensibilisation au don d'organes. Cette action vise à informer, soutenir et encourager le dialogue autour d'un sujet encore trop souvent méconnu.

Parler du don d'organes au sein des familles est essentiel. Exprimer sa volonté de son vivant permet de guider ses proches s'ils devaient un jour être confrontés à cette situation difficile. En parler, c'est aussi les protéger. Comme le rappelait si justement Grégory Lemarchal : « *Entre proches, on se le dit* ».

Le don d'organes demeure un geste de fraternité et d'humanité. Pourtant, malgré l'engagement des associations, des équipes médicales et des pouvoirs publics, le nombre de greffes reste insuffisant. Aujourd'hui encore, près de 23 000 personnes attendent une greffe, parfois vitale.

Cette mobilisation vise à mieux faire connaître les enjeux du don



## Canicule

### **Restons vigilants et solidaires**

**La commune invite les habitants âgés de 65 ans et plus à s'inscrire sur le registre de la mairie au 04 50 68 00 01.**

Cette démarche permet, en cas de fortes chaleurs ou d'épisode caniculaire, de prendre régulièrement contact avec les personnes les plus fragiles, de s'assurer qu'elles vont bien et d'intervenir rapidement si nécessaire.

Les périodes de canicule peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, notamment pour les personnes âgées, isolées ou vulnérables. Une simple attention, un appel ou une visite peuvent parfois faire toute la différence.

Prenons soin les uns des autres et restons solidaires afin que personne ne reste isolé cet été. Un geste de vigilance et de bienveillance peut contribuer à protéger les plus fragiles de notre commune

d'organes par des actions d'information et de sensibilisation. Encourager la réflexion et le dialogue peut contribuer à augmenter le nombre de greffes et à réduire les décès liés au manque de greffons.

À travers cette adhésion, la commune s'engage à :

- Développer une culture du don fondée sur l'information et la solidarité ;
- Promouvoir le Ruban Vert, symbole de reconnaissance envers les donneurs et d'espoir pour les patients ;
- Encourager les échanges entre proches afin que chacun puisse exprimer sa volonté.

Le don d'organes nous concerne tous. En parler aujourd'hui, c'est peut-être sauver des vies demain.



Du 2 juin au 1<sup>er</sup> octobre 2026

# Débat public sur le projet d'accélérateur de particules du CERN

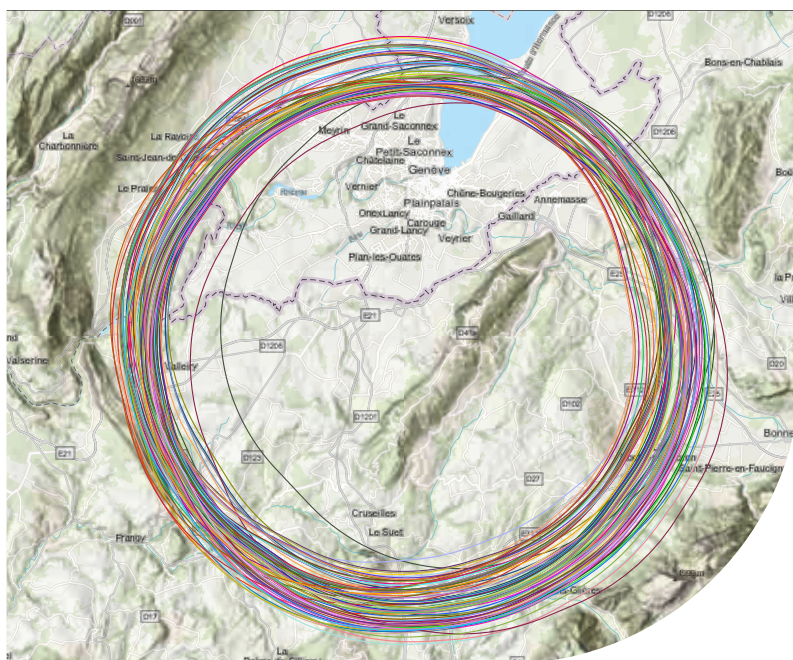
**Du 2 juin au 1<sup>er</sup> octobre 2026, la Commission nationale du débat public (CNDP) organise un débat public sur le projet d'accélérateur de particules (Futur Collisionneur Circulaire – FCC) porté par le CERN, ainsi que sur son raccordement électrique par RTE, dans l'Ain et la Haute-Savoie.**

Ce projet viserait à construire une nouvelle génération d'accélérateurs de particules circulaires, plus grands et plus puissants que le Grand collisionneur de hadrons (LHC) actuellement en service. Il nécessiterait le creusement et l'équipement d'un tunnel de 90,7 km de circonférence et huit sites de surface, situés dans l'Ain, la Haute-Savoie et en Suisse.

Ouvert à toutes et à tous, le débat public permet aux citoyens et organisations (acteurs économiques, associations, élus, étudiants, scientifiques, etc.) de s'informer, poser des questions, exprimer un point de vue et formuler des propositions ou alternatives sur des projets ayant un impact sur l'environnement et le quotidien. Il repose sur un principe fondamental : chaque parole compte, quel que soit le statut, le niveau d'expertise ou la position institutionnelle de la personne qui s'exprime. Aucun avis n'a plus de poids qu'un autre. Le débat public n'est ni un référendum, ni un vote, ni un sondage d'opinion.

## Pourquoi un débat public ?

Le 5 novembre 2025, à la suite d'une saisine du CERN et de RTE du 20 octobre 2025, la CNDP a décidé d'organiser un débat public sur le futur collisionneur circulaire et son raccordement électrique. Celui-ci intervient à un moment où



le projet n'est ni décidé ni finalisé. Conformément à l'article L.121-1 du code de l'environnement, il vise à débattre de l'opportunité du projet (« pourquoi ? »), de ses objectifs et alternatives (y compris l'hypothèse de sa non-réalisation), ainsi que de ses modalités (« comment ? ») et de ses impacts potentiels sur l'environnement, l'économie et l'aménagement du territoire.

Indépendante, la CNDP ne dépend d'aucun ministère ni porteur de projet et ne se prononce pas sur le fond. Son rôle est de garantir une information complète et un débat argumenté, dans le respect de principes d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement, d'argumentation et d'inclusion.

Pour animer ce débat, la CNDP a désigné une commission de cinq membres indépendants : Claire BOUTELOUP, Marion FURY, Nicolas Le MÉHAUTÉ, Véronique MOREL et Dominique SIMON, sous la présidence de David CHEVALLIER. Elle est appuyée par un secrétariat général composé de Sébastien FOURMY, Magalie Martin, Zoé BESSARD et Célia MIRA, chargé de la mise en œuvre et du suivi du débat public.

La CNDP sera également présente le mardi 30 juin prochain sur le marché de Groisy pour rencontrer les habitants et répondre à toutes vos questions !



Retrouvez toutes les informations ainsi que toutes les dates et lieux des débats sur le site (actualités, agenda, publications...).

[www.debatpublic.fr/projet-accelereur-particules](http://www.debatpublic.fr/projet-accelereur-particules)

# Agenda

Malgré les vacances d'été, les mois à venir s'annoncent rythmés par de nombreux temps forts. Rendez-vous associatifs, manifestations locales, moments de convivialité ou temps institutionnels : retrouvez ici les principaux événements qui feront vivre la commune au cours des cinq prochains mois.

## NOTEZ LE BIEN...

Vendredi 26 juin  
**FÊTE DE L'ÉCOLE**



lundi 13 juillet  
**FEUX D'ARTIFICES DU 14 JUILLET  
ET BAL DE L'AFR**

Samedi 5 septembre  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Samedi 19 septembre  
**CONFRÉRIE DE L'ARDENTE ÉPÉE**

**STAGE TENNIS MULTI ACTIVITÉS**  
6 au 10 Juillet // 13 au 17 Juillet // 20 au 24 Juillet // 24 au 28 Août

**BABY / MINI TENNIS (À PARTIR DE 3 ANS)**      **FORMULE 9H À 17H**

- De 9h à 12h : 120€
- De 9h à 17h : 215€ la semaine (prévoir pique nique)
- Programme : Tennis & multi activités (prévoir pour la sieste + goûters)

**INITIATION & PERFECTIONNEMENT MATINÉE / JOURNÉE**

- De 9h à 12h : 120€ la semaine
- De 9h à 17h : 215€ la semaine
- Prévoir Pique Nique et goûters

**ACTIVITÉS : ESCALADE / VTT / OLYMPIADES... ET BIEN PLUS !**  
Possibilité de faire une formule à la carte

**INFOS & INSCRIPTIONS : WHITNEY JACQUET**  
Tél. 06.30.31.84.99 // whitney.jacquet@laposte.net

Samedi 26 et dimanche 27 septembre  
**FESTIVAL D'ANANDA YOGA**



Dimanche 4 octobre  
**GROISY EN ROSE**



Samedi 14 novembre  
**JEUX INTERGÉNÉRATIONNELS**



Mairie de Groisy  
312 Route du Chef-Lieu, 74570 Groisy  
Tel : 04 50 68 00 01 - [www.groisy.fr](http://www.groisy.fr)

